

## La prolifération nucléaire : une relecture théorique Nuclear Proliferation: A Rereading of the Theory

Michel Fortmann

Volume 24, numéro 2, 1993

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/703168ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/703168ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Fortmann, M. (1993). La prolifération nucléaire : une relecture théorique. *Études internationales*, 24(2), 297–314. <https://doi.org/10.7202/703168ar>

Résumé de l'article

This article, which runs counter to traditional studies on non-proliferation, starts from the premise that it will be impossible to force the nuclear genie back into the lamp from whence he came. In the future, management of nuclear energy for military purposes will demand not a *laissez-faire* policy, as K. Waltz has stressed, but, at the very least, a constructive dialogue with the new candidates for membership in the nuclear club. It will be necessary, on this more cooperative basis, to redefine the rules of non-proliferation in favour of measures for regional stabilization and confidence-building. Only such a way forward will prevent the 21 st century from becoming the century of the nuclear mob.

# La prolifération nucléaire : une relecture théorique

Michel FORTMANN\*

**ABSTRACT** — *Nuclear Proliferation: A Rereading of the Theory*

*This article, which runs counter to traditional studies on non-proliferation, starts from the premise that it will be impossible to force the nuclear genie back into the lamp from whence he came. In the future, management of nuclear energy for military purposes will demand not a laissez-faire policy, as K. Waltz has stressed, but, at the very least, a constructive dialogue with the new candidates for membership in the nuclear club. It will be necessary, on this more cooperative basis, to redefine the rules of non-proliferation in favour of measures for regional stabilization and confidence-building. Only such a way forward will prevent the 21st century from becoming the century of the nuclear mob.*

## **I – Le contrôle des armements en quête d'un nouvel ordre du jour**

La fin de la guerre froide a eu un effet radical, mais aussi inattendu et paradoxal, sur le contrôle des armements. En effet, après avoir accéléré le rythme d'une politique qui, pendant trente ans, avait progressé à une allure de tortue, toute l'entreprise du contrôle des armements semble être entrée en mutation, pour ne pas dire en crise.

Il y a trois raisons principales à cette crise :

- le contrôle des armements, après avoir été l'un des éléments moteurs de la politique de sécurité américaine, n'a plus la même prépondérance ;
- la fin de la guerre froide a jeté la confusion dans l'ordre du jour du désarmement ;
- le contrôle des armements ne semble plus être un thème politique mobilisateur ; l'économie et l'environnement lui ont succédé.

Ainsi, après avoir atteint et dépassé les objectifs les plus ambitieux que l'on aurait pu vouloir lui fixer, la réduction des arsenaux stratégiques, par exemple, semble être entrée dans une impasse au lieu d'ouvrir la porte à l'ère post-nucléaire. Et ce qui vaut pour les armements stratégiques s'applique également aux armements conventionnels.

\* Professeur au Département de science politique de l'Université de Montréal.  
*Revue Études internationales*, volume xxiv, n° 2, juin 1993

La fin de la bipolarité annonce donc l'émergence d'un environnement plus fluide où la présence des États-Unis ne symbolise plus le leadership stratégique qui a prévalu depuis la Seconde Guerre mondiale et où les priorités d'autrefois n'ont plus cours.

Ceci ne signifie pas, bien au contraire, que la tâche du contrôle des armements est finie. Plus que jamais, en effet, la diffusion des armements de tout type, associée à la «déréglementation» des relations internationales, appelle une attention soutenue de la part de la communauté mondiale. Il est, en effet, de plus en plus évident que la force brute demeure un instrument privilégié des relations internationales dans maintes régions du monde, et même la périphérie de l'Europe n'échappe pas à cette tendance. Dans ce contexte, un phénomène symbolise peut-être mieux que tout autre le danger auquel nous sommes confrontés en cette fin de siècle, ainsi que la nouvelle priorité du contrôle des armements : la relance de la prolifération.

S'il est un thème qui a reparu avec force dans les médias depuis la guerre du Golfe, c'est bien celui-là. L'Irak, l'Iran, le Pakistan, l'Inde, la Chine, la Corée ont ainsi tous eu leur place récemment dans l'actualité, et à la liste habituelle des prétendants nucléaires se sont ajoutés l'Ukraine et le Kazakhstan. Est-ce à dire que le club nucléaire, qui était demeuré limité à cinq membres depuis les années 1960, va soudainement s'élargir ? Le temps heureux du monopole nucléaire est-il terminé ?

Pour compliquer encore les choses, la prolifération des années 1980 et 1990 n'englobe pas seulement la technologie nucléaire, mais aussi celle des missiles balistiques, des armes chimiques et bactériologiques et, en général, la diffusion des armes de «destruction massive», accroissant d'autant la diversité et l'étendue du problème.

Si la prolifération est devenue un des problèmes prioritaires de la sécurité post-guerre froide, il est toutefois frappant de constater que peu d'efforts ont été consacrés jusqu'à présent pour mieux la comprendre. Le concept de prolifération a été marqué non seulement par la guerre froide, mais aussi par l'environnement politico-culturel dans lequel il est né, et il est grand temps de le repenser.

À l'époque, la notion de non-prolifération reflétait d'abord le désir de limiter les risques d'une confrontation nucléaire entre les États-Unis et l'URSS, confrontation «involontaire» qui aurait pu avoir pour origine une crise nucléaire dans le Tiers monde.

Autrement dit, la préservation du monopole nucléaire par les deux Grands était presque, dans l'optique du contrôle des armements classique, une garantie de stabilité : moins il y avait d'acteurs nucléaires, plus le risque de catastrophe était circonscrit<sup>1</sup>.

1. C'est la thèse avancée particulièrement par Robert S. McNAMARA. Voir *The Essence of Security. Reflections in Office*, New York, Harper & Row, 1968.

De surcroît, il ne faudrait pas négliger le fait que la notion de prolifération est au moins partiellement inspirée par la peur du «sauvage armé». Geoffrey Kemp rappelle ainsi très justement l'importance cruciale qu'a eue la technologie militaire occidentale dans la constitution des grands empires coloniaux du XIX<sup>e</sup> siècle, mais aussi la crainte parallèle de perdre cette supériorité par le transfert des équipements militaires qui l'ont permise<sup>2</sup>. Il est très légitime de penser que la notion de prolifération – sous tous ses aspects – reflète un biais culturel masquant nos profonds préjugés à l'égard du Tiers monde.

Dans cette perspective, le présent article a pour objet de jeter un regard nouveau sur la prolifération en tant que phénomène politico-militaire. Nous entamerons notre analyse par une critique des approches traditionnelles de la prolifération. Celle-ci sera suivie par une relecture du phénomène, à la lumière des dynamiques régionales présidant aux développements nucléaires dans les pays du seuil. Nous proposerons, finalement, une démarche nouvelle, fondée sur la notion d'apprentissage nucléaire.

#### A — L'évangile de la non-prolifération : une vision déformante

Un premier élément factuel à retenir est que le concept de prolifération communément utilisé en Occident décrit bien mal la réalité qu'il devrait définir. Proliférer implique une croissance automatique, linéaire, éventuellement explosive, plus apte à s'appliquer à un phénomène microbien qu'à une réalité sociopolitique<sup>3</sup>. Cet argument est assez évident pour que l'on ne s'y attarde pas trop : cinq puissances ne constituent pas une foule nucléaire, même si l'on tient compte de la diffusion plus large des connaissances et des techniques nécessaires à la fabrication des armes atomiques<sup>4</sup>. Autrement dit, en 45 ans, il n'y a guère eu de prolifération horizontale des armements nucléaires, mais beaucoup plus une diffusion lente et localisée de «l'option nucléaire» et cela, de façon ambiguë, sinon opaque<sup>5</sup>. L'énorme somme d'ouvrages sur le sujet de la prolifération nucléaire ainsi surtout que les politiques conçues pour la limiter ne reflètent cependant pas cette réalité<sup>6</sup>.

2. Geoffrey KEMP, *The Control of the Middle East Arms Race*, Washington, Carnegie Endowment for International Peace, 1991, pp. 119-121.

3. La notion de prolifération s'applique ainsi au mode de reproduction microbien par division cellulaire ou fissiparité.

4. Nous faisons référence, ici, à la fameuse étude de Albert WOHLSTETTER, *Moving Toward Life in a Nuclear Crowd*, Pan Heuristics, avril 1976.

5. Voir, à ce sujet, en particulier Benjamin FRANKEL, dir., «Opaque Nuclear Proliferation: Methodological and Policy Implications», *Journal of Strategic Studies*, vol. 13, n° 3, septembre 1990 (numéro spécial); les notions conjointes d'option nucléaire ou d'ambiguïté nucléaire sont d'ailleurs largement répandues dans les textes qui abordent le problème de la prolifération sous l'angle régional.

6. Et, en particulier, les études qui abordent la prolifération sous l'angle purement technique ou sous celui du contrôle des armements. Les textes de Leonard SPECTOR constituent un bon exemple de l'approche technique. Lewis DUNN, *Controlling the Bomb*, New Haven, Yale University, 1982, illustrerait, quant à lui, le biais normatif du contrôle des armements.

La tradition universitaire et politique dominante en Occident a ainsi abordé la prolifération essentiellement comme un phénomène technico-militaire, politiquement désincarné, une menace qu'il s'agissait de contrer et d'endiguer plutôt que de comprendre: faut-il comprendre les motivations des microbes pour les combattre? Bien sûr que non. De plus, la nature «maligne» du phénomène étant perçue comme évidente, l'analyse occidentale a tenu pour acquis qu'il devait exister un consensus international contre la prolifération<sup>7</sup>.

La majeure partie des textes pertinents qui se donnent pour objet «l'analyse» de la prolifération portent donc soit sur la menace et ses répercussions stratégiques et militaires pour le monde développé, soit sur l'élaboration des normes destinées à la contrer.

De façon évidente, quelques postulats implicites colorent cette approche et la politisent:

1. les puissances régionales qui pourraient acquérir l'arme nucléaire sont plus irrationnelles que les pays industrialisés qui la détiennent déjà<sup>8</sup>;
2. en général, «l'irrationalité» ou «l'immaturation» des proliférateurs potentiels ne peut donc qu'accroître les risques de conflit nucléaire sur le plan régional;
3. contrairement aux pays occidentaux qui, tout en ayant les moyens de le faire, ont renoncé volontairement à fabriquer l'arme nucléaire, les pays du Tiers monde doivent être contraints politiquement et juridiquement à y renoncer<sup>9</sup>;
4. un corollaire au principe précédent est qu'un pays du Tiers monde qui détient les capacités nécessaires à la fabrication de la bombe, mais ne s'engage pas juridiquement à y renoncer, est un «mauvais joueur» sur lequel la communauté internationale doit faire pression, quelles que soient ses intentions explicites<sup>10</sup>;
5. tout pays du Tiers monde – même s'il s'est engagé juridiquement à ne pas proliférer – peut être suspecté d'enfreindre la norme de la non-prolifération, suivant les circonstances dans lesquelles il se trouve<sup>11</sup>;
6. le principe général qui sous-tend l'ensemble de ces postulats est que l'ordre bilatéral imposé par les superpuissances est une structure stable dont le maintien bénéficie à tous les acteurs du système international<sup>12</sup>.

7. Ashok KAPUR, dans son ouvrage *Pakistan's Nuclear Development*, Croom Helm, 1987, p. 30, a fort bien caractérisé la tendance dominante des recherches en matière de prolifération.

8. Ashok KAPUR, *International Nuclear Proliferation*, New York, Praeger, 1976, p. 36.

9. Il est clair, de ce point de vue, que l'Occident considère avec beaucoup plus d'équanimité les velléités suédoises en ce qui concerne le développement possible de l'arme nucléaire que celles exprimées par l'Inde ou la Corée.

10. Plusieurs pays réticents à signer le Traité de non-prolifération se sont ainsi engagés à ne pas s'armer sur le plan nucléaire, mais cet engagement officiel n'est en général pas considéré comme suffisant par les tenants de la non-prolifération.

11. On peut citer à ce sujet les cas bien connus de la Libye, de l'Iran et de l'Irak.

12. Beaucoup d'observateurs craignent qu'un retour à la multipolarité accroisse les dangers de conflits nucléaires.

Bien sûr, les éléments principaux de cette critique sont connus, mais il est remarquable qu'après plusieurs décennies, certains des auteurs les plus en vue dans le domaine de la prolifération – ainsi que la plupart des politiques officielles de non-prolifération – continuent à véhiculer, en tout ou en partie, certains des préjugés précédents. Dans cette perspective, une des tendances les plus dangereuses de la conception occidentale de la prolifération consiste à répertorier les myriades de rumeurs qui circulent de façon continue au sujet des présumés suspects nucléaires<sup>13</sup>. Loin de favoriser l'analyse, cette méthode contribue, en effet, à perpétuer la caricature maléfique des élites du Tiers monde et conforte les publics occidentaux dans leurs préjugés, sans clarifier pour autant la situation réelle des programmes nucléaires dans certains pays<sup>14</sup>.

Par ailleurs, la mode récente qui consiste à amalgamer à la prolifération nucléaire celle des armes chimiques et biologiques, ainsi que celle des missiles et celle de la haute technologie militaire, tend à rendre le phénomène plus complexe et plus inquiétant, sans nécessairement contribuer à sa compréhension<sup>15</sup>.

Pourtant, un secteur encore relativement peu développé de l'analyse de la prolifération a abordé le phénomène sous un angle sans doute plus intéressant, et il est probablement souhaitable que les futures politiques de non-prolifération s'inspirent de cette approche plus que des analyses traditionnelles.

## B — Les mécanismes des développements nucléaires dans le Tiers monde : une vue de l'intérieur

L'école de pensée à laquelle nous faisons référence est celle qui a tenté – avant d'énoncer des principes de non-prolifération – de comprendre de l'intérieur les raisons pour lesquelles certains États se rapprochent du seuil nucléaire, le dépassent ou s'abstiennent de le traverser. Ici, l'accent est mis sur ce qu'on pourrait appeler la dynamique régionale de la prolifération, soit l'analyse des facteurs qui influencent le comportement nucléaire des États du Tiers monde<sup>16</sup>. Non contente de dédramatiser le phénomène de la

13. Leonard Spector, malgré la qualité et l'intérêt de ses recherches, est probablement l'un des auteurs qui contribuent le plus à créer et à entretenir cette peur du Tiers monde nucléaire.
14. Il est caractéristique, de ce point de vue, que les centaines de rapports – plus ou moins fiables – qui circulent chaque année au sujet des programmes nucléaires du Tiers monde, du fait même de leur nombre et de leur diversité, finissent par éveiller les soupçons : a-t-on affaire ici à une collecte sérieuse de données ou s'agit-il d'un cirque médiatique ?
15. Aspen Strategy Group, *New Threats: Responding to the Proliferation of Nuclear, Chemical, and Ballistic Missile Capabilities in the Third World*, Lanham, University Press of America, 1990.
16. Les auteurs les plus importants de cette tendance sont : William C. POTTER, *Nuclear Power and Nonproliferation*, Cambridge, Ölgeschlager, Gunn & Hain, 1983 ; Jozef GOLDBLAT, *Non-Proliferation: The Why and the Wherefore*, Londres, Taylor & Francis, 1985 ; Steve M. MEYER, *The Dynamics of Nuclear Proliferation*, University of Chicago Press, 1984 ; Mitchell REISS, *Without the Bomb: The Politics of Nuclear Nonproliferation*, Columbia University Press, 1988, et, bien sûr, les ouvrages déjà cités d'Ashok Kapur.

prolifération, cette approche a permis de mettre en évidence plusieurs faits qui éclairent le phénomène sous un jour nouveau.

Tout d'abord, une lecture plus attentive des politiques nucléaires des principaux candidats à la prolifération permet de se rendre compte que leurs élites ont réalisé, souvent depuis fort longtemps, que l'utilité militaire des armes dites stratégiques est limitée, sinon nulle. Comme l'a noté R. Jones : «Les caractéristiques intrinsèques des armes nucléaires rendent ces dernières moins utilisables dans la conduite d'une guerre limitée visant un gain politique quelconque ou, tout simplement, la défense nationale<sup>17</sup>.»

En fait, ce qui était vrai des armes nucléaires dans le contexte de la guerre froide est valide aussi dans l'environnement du Tiers monde : l'objet principal des armes nucléaires est de neutraliser celles d'un adversaire potentiel et, par extension, de limiter les risques de conflit ouvert entre deux ou plusieurs adversaires.

La pratique de la dissuasion – puisque c'est de cela qu'il s'agit – n'est cependant pas évidente pour les États du seuil, et ils en ont souvent pleinement conscience. En effet, même si leur fonction est strictement dissuasive, les armes nucléaires, pour être crédibles, doivent être utilisables.

Aucun des protagonistes d'une équation nucléaire ne peut donc être absolument sûr qu'elles ne seront pas employées. Par extension, la dissuasion implique logiquement que des puissances nucléaires tentent de se prémunir contre ce risque, ce qui ouvre la boîte de Pandore de la course aux perfectionnements techniques des arsenaux stratégiques. Cela constitue évidemment un exercice coûteux et sans fin, dans la mesure où la «balance» stratégique entre deux États n'a pas de point d'équilibre définitif. De surcroît, il serait naïf de penser que les «situations» nucléaires régionales pourraient toutes se réduire en paires de «frères ennemis», semblables à la dyade États-Unis–URSS. Plus souvent qu'autrement, la configuration géopolitique régionale pourrait faire naître des relations multipolaires beaucoup plus complexes à gérer. Finalement, il n'y a aucune raison pour que les États du seuil ne réalisent pas que la dissuasion n'est pas un produit mesurable, qu'elle ne renforce peut-être même pas la sécurité et que, plus qu'une solution, elle représente une tâche sans fin<sup>18</sup>.

L'argumentation précédente explique, dans ce sens, pourquoi si peu de pays se sont équipés jusqu'à présent d'arsenaux nucléaires. Cependant, si la prolifération nucléaire n'est pas un déterminisme technologique, ni même une option politico-militaire considérée comme payante pour la plupart des États du Tiers monde, il est clair aussi qu'un nombre limité, mais significatif, d'États se sont dangereusement rapprochés du seuil nucléaire durant les deux décennies précédentes<sup>19</sup>. Mais, là aussi, l'analyse des dynamismes

17. Rodney JONES, «Pakistan's Nuclear Options», dans H. MALIK, dir., *Soviet-American Relations with Pakistan, Iran and Afghanistan*, Londres, Macmillan, 1987, pp. 200-201.

18. *Ibid.*, p. 201.

19. Les cas d'Israël, du Pakistan, de l'Inde et de l'Irak et, dans une moindre mesure, du Brésil et de l'Argentine sont bien connus.

régionaux ainsi que des situations politiques spécifiques dans lesquelles se trouvent ces États permet de mieux appréhender leurs motifs et de mieux comprendre leur comportement. Ainsi, il apparaît que les circonstances dans lesquelles un gouvernement ou un État prend délibérément la décision de se nucléariser (dans une perspective stratégique), sans pour cela officialiser sa décision, sont rares, sinon uniques<sup>20</sup>. Dans la majeure partie des cas, en effet, les motifs des proliférateurs en puissance apparaissent à la fois plus complexes et plus ambigus. En outre, il est rare de pouvoir localiser un moment décisionnel crucial et unique dans le cheminement d'un État vers la nucléarisation. Le processus de prise de décision des États du seuil semble, dans cette perspective, plus discontinu et plus velléitaire qu'il n'y paraît à première vue<sup>21</sup>. En fait, ce profil « motivationnel » et décisionnel du comportement nucléaire des sociétés du Tiers monde définit un style politico-diplomatique spécifique, caractérisé par un discours officiel clair, des gestes ambigus et des comportements évolutifs, sinon réversibles<sup>22</sup>.

Parmi les auteurs qui ont ainsi abordé le problème de la prolifération horizontale « de l'intérieur », il existe un consensus pour caractériser le modèle de comportement de la plupart des candidats à la prolifération. Ainsi :

De nos jours, il semble exister ou plutôt coexister, deux modèles de nucléarisation : « visible » et « opaque ». Le modèle visible décrit le comportement des cinq membres du club nucléaire [...], dont le statut, du point de vue militaire, technologique et politique, s'est clairement retrouvé à l'avant-scène durant plus de deux décennies. Le passage au modèle opaque est un phénomène plus récent et plus complexe<sup>23</sup>.

Le grand défi qui se présente alors aux experts est d'interpréter l'ambiguïté ou l'opacité de la politique nucléaire des États du seuil et d'en tirer les leçons pertinentes. De ce point de vue, il existe deux écoles de pensée qui sont arrivées à des conclusions diamétralement opposées.

### C — Opacité nucléaire et diplomatie

La première, que l'on pourrait appeler celle de la diplomatie nucléaire, avance que l'opacité de la politique nucléaire de la plupart des candidats à la prolifération ne masque pas nécessairement de noirs desseins militaires, mais reflète plutôt une stratégie politico-diplomatique<sup>24</sup>. Dans ce sens, ces

20. Le cas d'Israël, dans ce sens, nous paraît unique en son genre.

21. Comme l'a fort bien démontré Ashok Kapur, dans son ouvrage *Pakistan's Nuclear Development*, *op. cit.*

22. A. KAPUR, *International Nuclear Proliferation*, *op. cit.*, p. 45.

23. Avner COHEN, Benjamin FRANKEL, « Opaque Nuclear Proliferation », *Journal of Strategic Studies*, vol. 13, n° 3, septembre 1990, p. 14.

24. Les auteurs qui ont abordé la question de cette façon sont peu nombreux ; citons cependant A. KAPUR, *International Nuclear Proliferation*, *op. cit.*, mais aussi Rodney JONES, « Atomic Diplomacy in Developing Countries », dans J. J. STREMLAU, *The Foreign Policy Priorities of Third World States*, Boulder, Westview, 1982, pp. 67-95, et Daniel PONEMAN, « Nuclear Policies in Developing Countries », *International Affairs*, vol. 57, n° 4, automne 1981, pp. 569-584.

États ont fort bien compris qu'il n'était pas dans leur intérêt de passer officiellement le seuil nucléaire, tout en désirant conserver la possibilité de le faire. Ce faisant, ils peuvent, en effet, éviter les conséquences et les représailles politiques qui suivraient une telle décision, tout en préservant leur marge de manœuvre, le cas échéant. Et comme l'a fort bien résumé A. Kapur : [Pour un pays du Tiers monde,] une option nucléaire représente une façon économique d'attirer l'attention des pays occidentaux et d'améliorer sa position de négociation dans le domaine du nucléaire, du désarmement, etc. En d'autres termes, une option nucléaire peut s'avérer un atout dans les négociations internationales<sup>25</sup>.

Posée différemment, l'option nucléaire permet à un État de bénéficier de plusieurs des avantages de la puissance nucléaire, sans avoir à en défrayer les coûts. Ainsi, un État du seuil peut tenter :

- de dissuader ou d'influencer un ou plusieurs ennemis éventuels ;
- de limiter les ingérences directes des puissances nucléaires, dans sa zone régionale (ou, au moins, de faire en sorte que les risques représentés par ces ingérences soient plus élevés) ;
- d'accroître son influence, en matière de sécurité, auprès de ses alliés politiques régionaux en faisant valoir son statut quasi nucléaire ;
- d'obtenir divers avantages de la part de certains pays industrialisés en jouant sur leur crainte du danger de prolifération dans la région ;
- d'acquérir plus d'influence lors des négociations multilatérales sur le désarmement ;
- et, en général, de hausser son statut sur la scène internationale.

Selon Rodney W. Jones, la stratégie de ces pays repose sur le « syndrome de dépendance » qu'ils ressentent à titre d'ex-colonies<sup>26</sup>. La souveraineté formelle n'a pas été une panacée à leurs problèmes de développement, et la « souveraineté économique » leur paraît insuffisante par rapport à leurs ambitions. Par contre, la possession d'armes nucléaires leur semble un substitut ou un complément important de la puissance économique<sup>27</sup>.

À l'instar des spécialistes qui ont écrit sur la stratégie nucléaire, Jones souligne aussi l'importance des avantages psychologiques qui sous-tendent le choix d'une politique nucléaire volontairement ambiguë. Selon lui, rares sont les États qui décident de fabriquer effectivement des armes nucléaires, même en secret. La plupart demeurent sur le seuil de l'option nucléaire, mais ils entretiennent l'impression qu'ils *pourraient* opter pour la prolifération. Ce faisant, ils génèrent chez leurs voisins, comme chez leurs alliés et

25. A. KAPUR, *International Nuclear Proliferation*, op. cit., p. 48.

26. R. JONES, « Atomic Diplomacy... », op. cit., p. 74.

27. *Ibid.*, pp. 74-75.

les autres puissances, des incertitudes jugées «inconfortables», qui favorisent les concessions lors des négociations. «Bref, écrit Jones, l'anxiété ressentie face à la prolifération devient, en deçà de certaines limites, instrumentale pour les pays en voie de développement<sup>28</sup>.» Les pays du Tiers monde ont appris à profiter des anxiétés produites par leur éventuelle décision de proliférer.

Les objectifs de ces pays se chevauchent donc, et visent à la fois le développement économique, la sécurité et le prestige. La diplomatie nucléaire devrait leur permettre, notamment, de concilier leurs activités nucléaires commerciales et leur désir de renforcer leur sécurité militaire. Dans cette optique, selon Jones, le «linkage» est une tactique couramment utilisée, de façon implicite ou explicite, dans les négociations que ces pays entreprennent en ce qui concerne tous les volets de leur développement. Cette tactique serait particulièrement efficace dans les relations bilatérales.

Pour nombre d'États qui ont atteint un seuil de développement industriel et technique suffisant, l'option nucléaire représente certainement un outil diplomatique puissant. Plusieurs remarques importantes doivent cependant nuancer l'assertion précédente.

D'abord, il serait tout à fait erroné de percevoir la diplomatie nucléaire des États du Tiers monde comme une entreprise quasi machiavélique, qui expliquerait entièrement les choix et les comportements des candidats à la prolifération.

Il est évident, par exemple, que pour plusieurs États du seuil le développement d'une infrastructure nucléaire se soit imposé pour des raisons avant tout économiques<sup>29</sup>. Dans cette perspective, la détermination à contrôler l'ensemble du cycle nucléaire, sans contraintes d'aucune sorte, peut ne refléter qu'une volonté très légitime d'indépendance, faisant écho au fameux syndrome dont nous parlions plus haut<sup>30</sup>. Dans le même ordre d'idées, les ressources et les efforts considérables investis dans l'entreprise nucléaire font de ces programmes des symboles politiques importants, et il serait naïf de penser que des pays, tels l'Inde ou le Brésil, accepteraient sans broncher de les soumettre à une tutelle étrangère aussi bien intentionnée soit-elle<sup>31</sup>. Pour plusieurs de ces États, en effet, les contraintes que désirent leur imposer les pays industrialisés, en matière de prolifération, reflètent la volonté du monde développé de maintenir le Tiers monde dans un état de dépendance technologique<sup>32</sup>.

Parallèlement, s'il est généralement accepté en Occident que l'ordre bipolaire imposé par les superpuissances pendant 45 ans a contribué à

28. *Ibid.*, p. 68.

29. *Ibid.*, pp. 68-70.

30. *Ibid.*, p. 74.

31. D. PONEMAN, *op. cit.*, pp. 570-572.

32. *Id.*

assurer la paix et la sécurité mondiale, cela est nettement moins évident pour beaucoup d'États du Tiers monde. Comme le note B. Chellaney :

[...] d'un point de vue tiers-mondiste, la soi-disant stabilité internationale, qui a été le point d'intérêt central des théoriciens occidentaux de la dissuasion, apparaît chimérique lorsqu'on la confronte à la toile de fond où s'inscrivent les douzaines de conflits actuels et passés qu'a connus le Tiers monde. Cette stabilité, qui a été limitée aux relations entre deux blocs, n'a rien d'«international». Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, toutes les guerres ont été menées sur des champs de bataille du Tiers monde<sup>33</sup>.

Dans ce sens, dans une optique tiers-mondiste, les principales menaces à la sécurité ne viennent pas de la prolifération nucléaire horizontale, mais beaucoup plus de la prolifération verticale et des ingérences constantes des États développés – et surtout des superpuissances – dans les zones de conflits locaux. Pour de nombreux États du seuil, l'option nucléaire constitue donc un instrument légitime pour freiner précisément ces ingérences<sup>34</sup>.

À ces arguments s'ajoute évidemment aussi la critique bien connue – mais toujours valide – du caractère discriminatoire du régime de non-prolifération. Pourquoi, en effet, les États qui sont les principaux responsables de la course aux armements nucléaires auraient-ils le droit d'imposer une norme d'abstention aux États non nucléaires, alors qu'eux-mêmes ne la respectent pas<sup>35</sup> ?

Finalement, il ne faudrait pas oublier que plusieurs candidats à la prolifération ont de multiples raisons de penser que l'option nucléaire est nécessaire à leur sécurité, ne serait-ce que pour éviter le chantage nucléaire d'un voisin. Les zones de conflits intenses, telles le Moyen-Orient ou l'Asie du Sud, viennent immédiatement à l'esprit<sup>36</sup>.

Évidemment, il ne faudrait pas avoir la naïveté de prendre au pied de la lettre les arguments précédents, mais il s'agit simplement d'admettre que, dans plusieurs cas, les motifs avancés par certains États du seuil pour justifier leur politique d'ambiguïté nucléaire constituent des raisons valides, ou tout au moins légitimes, aux yeux de leur public. À ce sujet, d'ailleurs, il semblerait que les observateurs occidentaux oublient fréquemment que les élites gouvernantes du Tiers monde contrôlent bien moins efficacement leur environnement politico-bureaucratique qu'on ne le pense<sup>37</sup>.

33. Brahma CHELLANEY, «South Asia's Passage to Nuclear Power», *International Security*, vol. 16, n° 1, été 1991, p. 45.

34. A. KAPUR, *International Nuclear Proliferation*, op. cit., p. 44.

35. L'essentiel de ce discours est fort bien reflété par l'article déjà cité de B. Chellaney.

36. Voir, en particulier, Daniel PONEMAN, *Nuclear Power in Developing Countries*, Londres, George Allen & Unwin, 1982, pp. 115-146.

37. En fait, on oublie fort souvent que la notion même d'État n'a pas le même sens dans le contexte du Tiers monde. Voir Adda BOZEMAN, «Political Intelligence in Non Western Societies: Suggestions for Comparative Research», dans Roy GODSON, *Comparing Foreign Intelligence*, Londres, Brassey's, 1988, pp. 115-155.

Quelles que soient leurs opinions personnelles, ces élites sont souvent captives de valeurs et de perceptions véhiculées par des secteurs de leur société dont le bon vouloir est nécessaire à leur gouvernement ; et, qu'on le veuille ou non, l'option nucléaire – sous tous ses aspects – constitue, dans beaucoup de cas, un enjeu politique et électoral de taille<sup>38</sup>. À cela s'ajoute évidemment le fait que le nucléaire représente un enjeu corporatiste important pour certains secteurs plus ou moins autonomes de l'appareil gouvernemental (armée, secteur technico-industriel étatisé, le cas échéant) et, là aussi, le contrôle du chef de l'État sur ces secteurs peut dépendre de nombreux facteurs tels que, par exemple, le rôle politique de l'armée<sup>39</sup>.

En résumé, l'image, qui émerge peu à peu de cette analyse des politiques nucléaires dans les États du seuil, offre un tableau beaucoup plus complexe qu'il n'y paraissait à première vue, un tableau qui présente à la fois des contraintes et des opportunités<sup>40</sup>. Principalement, sur le plan des contraintes, il est clair que les gouvernements des États du seuil réalisent pleinement les coûts et les problèmes que présente un armement nucléaire proprement dit. Paradoxalement, cependant, ils sont aussi souvent captifs de décisions prises par le passé, décisions qui ont fait de l'option nucléaire un enjeu politique et un facteur de légitimité important. De toute évidence, cette équation circonscrit étroitement leur marge de manœuvre en matière de prolifération.

Spécifiquement, les options qui s'offrent à eux leur laissent la possibilité :

1. de conserver une option nucléaire symbolique, tout en freinant et en contrôlant le plus étroitement possible les développements militaires de leur programme nucléaire ;
2. de promouvoir les aspects militaires de leur programme, jusqu'au point où la bombe ne serait qu'à un « tour d'écrou » de sa réalisation, mais sans dépasser ce point<sup>41</sup> ;
3. d'avancer au-delà de cette limite en constituant un arsenal nucléaire secret, mais d'ores et déjà opérationnel<sup>42</sup>.

Les choix qui seront effectués, dépendent essentiellement de la situation de ces États en matière de sécurité ainsi que du contrôle que le gouvernement exerce sur son appareil politico-bureaucratique.

38. D. PONEMAN, « Nuclear Policies... », *op. cit.*, p. 572.

39. R. JONES, « Atomic Diplomacy... », *op. cit.*, p. 75.

40. L'idée selon laquelle les politiques nucléaires du Tiers monde devaient être interprétées en fonction des opportunités (*incentives*) et des contraintes (*constraints*) qui se présentent aux gouvernements a été fort bien exprimée par M. REISS, *op. cit.*, pp. 3-37.

41. Un des grands problèmes que présente l'ambiguïté, en termes de dissuasion, est de pouvoir déterminer la distance qui sépare un pays d'une capacité nucléaire réelle. À ce titre, on peut se demander s'il y a une différence significative entre un arsenal « en pièces détachées » et un arsenal secret déjà opérationnel. Autrement dit, un pays qui a atteint cette étape n'est-il pas déjà allé « trop loin » ?

42. Cela serait, encore une fois, le cas d'Israël.

Dans la mesure où le gouvernement d'un État du seuil arrive à « dompter » ou à contrôler son programme nucléaire, la possibilité s'ouvre alors à lui de développer une véritable diplomatie de l'ambiguïté nucléaire et de poursuivre les divers objectifs que nous avons soulignés plus haut.

Ce qu'il est essentiel de constater, ici, est que les risques courus par un État qui pratique une diplomatie nucléaire de l'ambiguïté sont circonscrits, mais très sérieux.

Premièrement, les avantages que présente la manipulation de l'option nucléaire face à un rival supposent, d'une part, qu'un État puisse contrôler « l'escalade des symboles » dans le cadre de ses gesticulations politico-militaires et, d'autre part, qu'il puisse contrôler les facteurs principaux du conflit qui les oppose. La première de ces conditions implique qu'un État puisse maîtriser l'échange de menaces symboliques avec son rival sans que ce « dialogue » ne dégénère en conflit aigu ou ne produise des effets involontaires comme, par exemple, une véritable course aux armements. La seconde suggère que des éruptions accidentelles de tensions ou de violences entre deux rivaux peuvent les faire glisser vers une guerre que ni l'un ni l'autre n'auraient voulue, et cela avec les conséquences que l'on imagine sur le plan nucléaire<sup>43</sup>.

Deuxièmement, comme le suggèrent déjà les remarques précédentes, le succès d'une diplomatie de l'ambiguïté nucléaire dépend, en grande partie, de l'équilibre entre les menaces et les gestes rassurants, autant face à « l'ennemi potentiel » qu'envers des États que l'on veut influencer » en jouant de leur anxiété<sup>44</sup>. Autrement dit, une telle diplomatie doit faire preuve à la fois de fermeté et de détermination dans la présentation de ses intentions, mais sans pour cela fermer la porte aux compromis. Or, et ceci constitue le cœur de ce deuxième argument, il ne faut pas se cacher que la dynamique politique interne de plusieurs États du seuil, autant que le contexte régional dans lequel ils se trouvent, peut forcer la main de leurs gouvernements et faire déraiser des situations, sans raisons apparentes.

Troisièmement, il est clair que le jeu d'influence que les États du seuil peuvent exercer sur les puissances industrialisées qui promeuvent la non-prolifération constitue une épée à double tranchant. Si la fiabilité politique de ces États est remise en doute et si les risques qu'ils font courir à la stabilité régionale s'accroissent, les avantages d'une politique de compromis à leur égard peuvent diminuer ou disparaître. Un État pratiquant la diplomatie de l'ambiguïté nucléaire peut ainsi perdre non seulement

43. À notre connaissance, seul Steve COHEN, dans son ouvrage *Nuclear Proliferation in South Asia*, Boulder, Westview Press, 1991, pp. 10-12, a traité de la stabilité nucléaire régionale en fonction des tensions entre deux pays. Pour lui, par exemple, les risques d'erreurs et d'accidents, dans ce contexte ambigu, ne sont pas négligeables.

44. Robert JERVIS a fort bien exposé le concept de l'équilibre entre menaces et gestes rassurants, dans le contexte de la dissuasion; ce concept s'applique très bien ici. *The Illogic of American Nuclear Strategy*, Ithaca, Cornell University Press, 1983.

certains avantages que son ambiguïté lui a acquis, mais aussi un ou plusieurs alliés essentiels à sa sécurité. À ce titre, les cas du Pakistan et d'Israël viennent immédiatement à l'esprit<sup>45</sup>. Il faut d'ailleurs ajouter que les remarques précédentes mettent aussi en évidence une série de vulnérabilités dont les puissances régionales voisines de l'État du seuil peuvent profiter. Autrement dit, un pourrissement des conflits locaux, un accroissement de l'instabilité politique ou un isolement subi par un candidat à la prolifération peuvent le pousser insensiblement vers le statut de paria<sup>46</sup>, et cela présente évidemment des risques sérieux pour lui et pour la communauté internationale.

#### D — «Pygmées, paranoïaques et parias»

La seconde école de pensée, qui s'est donné pour objet l'analyse de la dynamique politique qui anime les candidats à la prolifération, est fort bien représentée par M. Brenner<sup>47</sup>. Nous nous y attarderons cependant moins, dans la mesure où ce type d'approche est beaucoup moins riche que la première. Elle présente, cependant, certains aspects du problème de l'opacité nucléaire qu'il ne faut pas négliger. Ainsi, selon Brenner, l'ambiguïté des intentions constitue un trompe-l'œil. Pour lui, il est indubitable que des pays tels que le Pakistan, l'Irak, Israël et l'Afrique du Sud sont des candidats à la prolifération ou possèdent déjà des armes nucléaires.

Son postulat de base est clair : «La prémisse de cette analyse est que les questions de sécurité sont la base du problème de la prolifération<sup>48</sup>.» Pour lui, le phénomène de la prolifération prend naissance dans un contexte régional essentiellement hostile, dans lequel certains pays entretiennent des relations bilatérales avec un adversaire identifié, soupçonné de posséder une capacité nucléaire latente ou opérationnelle.

Il se réfère à Meyer pour ce qui est de la justesse de l'hypothèse «motivationnelle» à l'origine de la décision de proliférer : «[...] en fin de compte, ce sont les motifs des dirigeants d'une nation qui déterminent leurs actions<sup>49</sup>.» Cependant, il confine à la dimension purement militaire de la sécurité les besoins nationaux que l'arsenal nucléaire est destiné à satisfaire<sup>50</sup>. Il s'interroge, malgré tout, sur le rôle spécifique que les dirigeants politiques de ces pays peuvent vouloir assigner à ces armes :

En vérité, cependant, nous ne comprenons que très imparfaitement ce que les petites puissances pourraient bien faire avec une force

45. Dans les deux cas, en effet, les États-Unis constituent un élément important de la sécurité de ces États.

46. Voir Steve CHAN, «Incentives for Nuclear Proliferation : The Case of International Pariahs», *Journal of Strategic Studies*, vol. 3, n° 1, mai 1980, pp. 26-44.

47. Michael BRENNER, «The Security Factor in Nuclear Proliferation», dans David B. DEWITT, *Nuclear Non-Proliferation and Global Security*, Croom Helm, 1987, pp. 49-69.

48. *Ibid.*, p. 55.

49. *Ibid.*, p. 61.

50. *Id.*

nucléaire rudimentaire. Et, ce qui est plus important encore, nous ne savons pas comment les dirigeants des États du seuil perçoivent l'utilité des armes nucléaires<sup>51</sup>.

L'auteur leur prête une utilité dans les stratégies de dissuasion et d'intimidation. Il croit même que, pour des élites et des groupes fanatisés par une idéologie politico-religieuse, la menace d'une attaque nucléaire – ou cette attaque elle-même – peut être le seul moyen efficace de mettre fin à une «guerre sainte<sup>52</sup>».

Il insiste sur l'influence incitative ou dissuasive que comportent, pour la décision de proliférer, les liens que ces pays entretiennent avec une superpuissance. Il constate que, pour des pays tels que le Pakistan, la Corée du Sud, Taiwan et, dans une moindre mesure, Israël, l'affaiblissement des engagements de sécurité américains à leur égard a été un facteur qui a joué dans leur décision de proliférer. D'après lui, ces pays ont compris que sécurité bien ordonnée commençait par eux-mêmes; mais c'est souvent pour renforcer leur protection, et non pour s'affranchir, qu'ils ont pris une telle décision. La force ou la faiblesse de ces liens politiques explique, en partie, que la décision de proliférer ait pu ou non se réaliser. Brenner souligne le rôle diplomatique que la possession présumée de ces armes peut jouer dans les négociations qui ont cours entre ces pays et une superpuissance, en ce qui concerne les divers aspects de leur sécurité.

Dans l'optique de l'auteur, la stabilité ou l'instabilité du leadership politique, jointe aux idiosyncrasies nationales, est un élément clé qui intervient dans la décision non seulement de fabriquer, mais d'utiliser ces armes. L'analyse de Brenner déborde la simple décision de proliférer: il considère que des facteurs psychologiques peuvent rendre plausible le déclenchement d'une attaque nucléaire par l'un de ces pays.

L'analyse de Brenner omet le cas de la Libye, pays où le type de leadership politique joue pourtant un rôle déterminant sur le plan nucléaire. De plus, Brenner passe complètement sous silence les cas de l'Argentine et du Brésil, pays qui possèdent une infrastructure nucléaire très avancée, mais où l'absence de menace militaire sérieuse, surtout en ce qui a trait au Brésil, obligerait l'analyste à évaluer l'influence d'autres variables sur la décision éventuelle de ces pays de proliférer.

L'intérêt de l'analyse de Brenner, dont certains des postulats sont d'ailleurs largement partagés par un auteur tel que R. Betts<sup>53</sup>, réside dans le fait qu'il se démarque nettement de l'école de la «diplomatie nucléaire» et permet de considérer avec plus de scepticisme certaines des hypothèses trop optimistes avancées par cette dernière. Comme l'a souligné Betts, par

---

51. *Ibid.*, p. 49.

52. *Ibid.*, p. 58.

53. Richard BETTS, «Paranoids, Pygmies, Pariahs and Nonproliferation», *Foreign Policy*, printemps 1977, n° 26, pp. 157-183.

exemple, «pygmées», «paranoïaques» et «parias» sont des qualificatifs qui décrivent bien la politique de certains États et, même si l'on peut hésiter à les caricaturer ainsi, il convient de se rappeler que la politique nucléaire des États industrialisés a, elle aussi, été parfois influencée par des tendances extrémistes, caractérisées par l'obsession de la sécurité et le radicalisme idéologique<sup>54</sup>. Dans cette optique, il est certainement légitime de retenir le fait que, dans le Tiers monde comme dans le monde industrialisé, il existe des secteurs de l'opinion ou des groupes influents dont les intentions et les motifs sont nettement moins bénins et modérés que ne le laisse entendre la notion de diplomatie nucléaire.

## II – L'apprentissage nucléaire ou l'autodiscipline comme méthode de contrôle des armements

Plusieurs conclusions qui guident notre problématique se dégagent de l'ensemble des propos précédents :

1. l'ambiguïté ou l'opacité qui caractérise la politique nucléaire de plusieurs États du seuil peut ne refléter souvent que l'indétermination ou le caractère complexe des choix politiques dans ce type de société ;
2. parallèlement, il apparaît que certains gouvernements ont fait de l'ambiguïté nucléaire un type ou un style de diplomatie qui, sous plusieurs rapports, peut s'avérer avantageux pour le gouvernement qui le pratique, sans pour cela être menaçant au sens militaire du terme ;
3. bien que «l'obsession de la sécurité» puisse être un facteur déterminant dans les décisions nucléaires de certains États du seuil, cela ne semble être le cas que là où la survie d'un État est en jeu ou bien dans les situations où des groupes de tendance radicale influencent les décisions en matière de sécurité ;
4. en conséquence, contrairement aux perceptions les plus communément répandues, l'ambiguïté nucléaire devrait être d'abord comprise comme la résultante de choix historiques, eux-mêmes ambigus, et comme un type de diplomatie plutôt que comme le «masque» d'une stratégie politico-militaire mal intentionnée.

La difficulté est évidemment de démontrer l'existence de ces aspects négligés de l'opacité nucléaire ou au moins de les illustrer, mais du point de vue de la non-prolifération, l'interrogation pertinente est : l'ambiguïté perçue de cette façon plus «bénigne» peut-elle susciter une forme de stabilité régionale, plus particulièrement dans les zones où deux (ou plusieurs) rivaux se font face ? Autrement dit, en observant la relation de deux rivaux

---

54. L'ensemble des développements nucléaires américains, durant les deux mandats de l'Administration Reagan, souligne fort bien les excès d'un certain radicalisme en matière de dissuasion. Voir Lawrence FREEDMAN, *The Evolution of Nuclear Strategy*, New York, St. Martin's Press, 1983.

quasi nucléaires, qui tous deux pratiquent la politique de l'ambiguïté, peut-on, comme l'avance Neil Joeck, observer le développement d'une coopération tacite, dont l'objet serait de stabiliser la relation nucléaire des deux «frères ennemis<sup>55</sup>» ?

Cela constitue le cœur de notre problématique. Pour être plus spécifique encore, au concept de coopération, nous lions ici la notion d'apprentissage nucléaire (*nuclear learning*), telle que l'a formulée Joseph Nye il y a quelques années<sup>56</sup>. Selon Nye, l'évolution de la relation nucléaire des superpuissances permet de constater l'émergence progressive d'une coopération ou d'un dialogue nucléaire fondé sur l'apprentissage d'un certain nombre de principes. Ces principes, par extension, peuvent d'ailleurs s'appliquer parfaitement dans un contexte d'opacité nucléaire.

Des rivaux quasi nucléaires peuvent ainsi saisir petit à petit :

1. que les effets d'un échange nucléaire seraient aussi désastreux pour eux que pour leur ennemi (principe du non-usage) ;
2. que les risques d'escalade d'un conflit conventionnel à un conflit nucléaire sont toujours présents dans le contexte d'une relation de dissuasion ambiguë ou officielle ;
3. qu'entre deux (ou plusieurs) protagonistes quasi nucléaires, le contrôle des tensions et des conflits est une nécessité : cela implique, par exemple, la permanence des communications, le respect du principe de non-intervention et, en général, toutes les mesures que l'on range sous l'étiquette de la gestion des crises ;
4. que la volatilité de la course aux armements et de la compétition technico-militaire entre deux (ou plusieurs) États entraîne des coûts et des risques substantiels ;
5. qu'en conséquence, le contrôle des armements sous toutes ses formes est essentiel à la stabilisation de la relation nucléaire entre deux ou plusieurs États ;
6. qu'en général, les ambitions géopolitiques régionales d'une puissance quasi nucléaire doivent s'exprimer avec modération et doigté.

Chacun de ces principes peut ainsi être exprimé officiellement ou quasi officiellement et constituer autant de signaux rassurants adressés à un rival. Par ailleurs, plusieurs de ces principes peuvent inspirer des modes de comportement coopératifs qui, peu à peu, peuvent être institutionnalisés. Mesures de contrôle des crises, mesures de sécurité et de confiance et, plus simplement, limitation des armements entrent toutes dans cette catégorie.

55. Neil JOECK, «Tacit Bargaining and Stable Proliferation in South Asia», *Journal of Strategic Studies*, vol. 13, n° 3, septembre 1990, pp. 77-91.

56. Joseph NYE, «Nuclear Learning and US-Soviet Security Regimes», *International Organization*, vol. 41, n° 3, été 1987, pp. 382-383.

Le point essentiel à retenir, dans le cadre particulier du Tiers monde, est que l'apprentissage et la coopération nucléaires ne s'expriment pas nécessairement de la même façon ou aussi clairement que dans un contexte Est-Ouest, et cela constitue précisément l'intérêt de l'approche que nous proposons.

En fait, nous suggérons implicitement que la politique d'ambiguïté nucléaire menée par les États du seuil comprend à la fois des éléments d'opportunisme, exprimant l'ambition et l'agressivité (diplomatie nucléaire), et des composantes plus réalistes, qui reflètent l'apprentissage de la prudence et de la modération qui s'attache au maniement politique de l'atome.

Il est important, en effet, de tenter de vérifier si la politique d'ambiguïté nucléaire des États du seuil peut promouvoir un équilibre progressivement plus stable entre les éléments de plusieurs dyades nucléaires. Les implications d'une telle démonstration pour la non-prolifération sont évidentes. En effet, s'il est possible de montrer que l'ambiguïté ne constitue pas l'antichambre de la nucléarisation, mais un état beaucoup plus stable qui peut, dans certains cas, mener à l'établissement d'un régime de sécurité régional<sup>57</sup>, l'approche du problème de la prolifération peut s'en trouver modifiée. Plutôt que de promouvoir des politiques restrictives, pour ne pas dire punitives, les États industrialisés devraient, s'ils acceptent ce point de vue, tolérer une certaine mesure d'ambiguïté dans la politique des États du seuil, quitte à les convaincre d'adopter des attitudes et des comportements compatibles avec le principe de la stabilité et de la sécurité régionales.

Bien sûr, il est possible que la gestion de l'ambiguïté s'avère, dans certains cas, plus problématique, du fait des conflits régionaux ou des dynamismes politiques particuliers de certaines sociétés. Dans ces cas, il s'agira de se demander si un retour à des méthodes plus radicales ou à l'adoption d'une politique de dissuasion officielle serait de mise. Après tout, le principe qui sous-tend notre approche est que l'instrument de la non-prolifération doit être adapté au contexte auquel il s'applique.

## Conclusion

Il est ironique que le moment précis où la norme de la non-prolifération emporte l'approbation de la majorité des États du globe, où plusieurs des récalcitrants, tels la Chine, la France, l'Afrique du Sud, l'Argentine et le Brésil, ont rejoint les rangs des signataires du Traité de non-prolifération (TNP), où l'Agence internationale de l'énergie atomique voit ses pouvoirs renforcés, est aussi le moment où le danger de voir le régime de non-prolifération s'effondrer est le plus grand. La source de ce paradoxe est que le génie nucléaire, après 45 ans, est sorti de la boîte et qu'aucune mesure disciplinaire ne l'y fera rentrer. Comme le savent très bien les puissances industrielles, on ne peut « désinventer » le nucléaire. Est-ce à dire que le

---

57. *Id.*

régime dont le TNP est la pierre angulaire est inutile ? Pas du tout, puisqu'il symbolise l'engagement de 155 États à s'abstenir d'une course aux armements dangereuse et coûteuse. Il doit donc continuer à être renforcé et perfectionné, et son évolution doit se poursuivre.

Cependant, comme nous avons tenté de le montrer ici, le régime de la non-prolifération n'est pas tout. Une approche régionale, mieux adaptée au contexte sociopolitique des États du seuil, doit venir compléter la norme globale. En particulier, il faut accorder plus de latitude à des pays, tels que l'Inde et le Pakistan (ou d'autres), afin qu'ils définissent eux-mêmes des comportements susceptibles de stabiliser leurs relations tout en respectant leurs intérêts en matière de sécurité. Si, depuis plusieurs décennies, le régime de la non-prolifération a ainsi prouvé son endurance, une poignée d'États récalcitrants ont aussi démontré non seulement leur résistance au même régime, mais aussi leur capacité de le saborder. Faut-il déclarer forfait devant eux ? Loin de là. Il faut cependant comprendre qu'une forme de coopération avec ces États est incontournable si l'on désire maintenir le régime de la non-prolifération, et il n'est pas surprenant que les recherches les plus récentes en matière de non-prolifération adoptent ce point de vue<sup>58</sup>.

---

58. Notamment Albert LEGAULT et Michel FORTMANN, *Prolifération et non-prolifération nucléaires – Stratégies et contrôles*, Québec, Centre québécois de relations internationales, 1993 ; Tariq RAUF (dir.), «Regional Approaches to Curbing Nuclear Proliferation in the Middle East and South Asia», *Aurora Papers*, no. 16, Ottawa, Canadian Centre for Global Security, décembre 1992 ; Shlomo ARONSON, *The Politics and Strategy of Nuclear Weapons in the Middle East – Opacity, Theory, and Reality, 1960-1991, An Israeli Perspective*, Albany (N.Y.), State University of New York Press, 1992.